



L'intersyndicale des CMA a rencontré le représentant du Ministère

L'intersyndicale Cfdt, CGC, CGT et FO des personnels des CMA qui avait demandé fin août à rencontrer Bruno LE MAIRE Ministre de l'Economie et des Finances, a été reçue par son représentant Xavier MERLIN, chef de service à la DGE ⁽¹⁾, le vendredi 6 octobre dernier.

A l'ordre du jour de cette réunion, la baisse du pouvoir d'achat des personnels des CMA et le devenir du service public assuré par les établissements du réseau.

Le représentant du Ministre a indiqué que la revalorisation de la valeur du point qui est à l'ordre du jour de la prochaine CPN 56 (prévue le 23 novembre 2017), n'était plus conditionnée par la régionalisation du réseau des CMA et que le Ministre devait convoquer une CPN 52 début 2018. Xavier MERLIN a aussi très clairement précisé que l'Etat n'accordera pas d'enveloppe supplémentaire aux Chambres consulaires.

Concernant l'augmentation de la CSG au 1^{er} janvier 2018 (1,7 %), la délégation a demandé que les agents du réseau des CMA bénéficient eux aussi des mesures de compensation prévues pour les autres salariés du privé et du public.

Vos représentants ont rappelé les lourdes conséquences, pour une majorité d'agents, de la baisse du pouvoir d'achat, accentuée par le blocage de la valeur du point (depuis novembre 2010), mais également pour les CMA elles-mêmes (manque d'attractivité des emplois en CMA, fuite des compétences).

Des échanges ont eu lieu sur la complexité de l'organisation actuelle du réseau, sur les carences du statut du personnel dues notamment au blocage du dialogue social depuis fin 2014, sur l'absence généralisée de gestion des ressources humaines dans le réseau, sur les pratiques déviantes de certains dirigeants de CMA qui nuisent à l'image du réseau, ainsi que sur le manque de contrôle par les tutelles.

Xavier MERLIN doit transmettre un compte-rendu de cette réunion au Ministre.

⁽¹⁾ *Direction Générale des Entreprises*

Le 09 Octobre 2017